



TERRITOIRES
D'INVESTISSEMENT

 **AIBD**^{sa}
Bâtir le futur

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Sénégal s'est résolument engagé dans la redynamisation du secteur des transports aériens en mettant en oeuvre des actions hardies de développement, conformément aux orientations stratégiques de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, déclinées dans le Plan Sénégal Emergent.

Notre ambition est de construire, d'ici **2035**, le **premier hub aérien** de la sous-région ouest africaine. Ce projet s'articule autour d'un réseau digitalisé de facilitations, d'un réseau d'aéroports régionaux réhabilités, d'un centre de maintenance aéronautique, d'une nouvelle aérogare fret, d'une école des métiers de l'avion civile, d'un centre logistique et d'une Aéroville moderne et conviviale. Celle-ci reflètera la culture sénégalaise et offrira les commodités nécessaires pour asseoir le rayonnement de l'aéroport.



Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE
Directeur Général AIBD SA

La construction du hub de Dakar est portée par une vision à moyen et long terme qui s'appuie sur **quatre (4) piliers** :



01

La Génération de trafic



02

L'Expérience voyageur



03

L'Accès et la connectivité

04

La diversification et le rayonnement

Les quatre piliers, qui fondent la vision stratégique de AIBD SA, sont déclinés en **treize (13) objectifs** et **quinze (15) projets phares** dont la finalité est de renforcer la plateforme technique de l'Aéroport International Blaise Diagne.

A la faveur de la fusion avec l'Agence des Aéroports du Sénégal (ADS) en **juillet 2021**, AIBD SA a hérité d'un réseau de **treize (13) aéroports régionaux** qui seront entièrement rénovés dans le cadre du Programme de Reconstruction des Aéroports du Sénégal (PRAS).

Pour intégrer la composante extra-aéronautique, AIBD SA entend faire de l'ensemble de ses plateformes aéroportuaires des espaces propices à l'investissement privé, en mettant à contribution son potentiel foncier en vue de créer autour de ces derniers de véritables pôles d'opportunités économiques.



LE SÉNÉGAL, UN PAYS STABLE & OUVERT

- ✓ Le Sénégal est un pays situé à l'extrémité occidentale du continent africain dans sa partie la plus avancée dans l'océan Atlantique.
- ✓ C'est une république démocratique citée en exemple partout dans le monde pour son système politique basé sur le multipartisme intégral, la solidité de ses institutions, la reconnaissance des droits politiques et sociaux et la liberté d'expression.
- ✓ Le Sénégal est un pays à l'économie libérale où les initiatives du secteur privé sont soutenues par l'État. Le programme de privatisation déployé depuis plusieurs années, la simplification du cadre réglementaire, juridique et fiscal, la libre concurrence, la simplification et le dynamisme du dispositif de promotion des investissements sont des facteurs qui favorisent un climat des affaires sain et dynamique.
- ✓ Grâce à son rayonnement diplomatique, le Sénégal est un acteur influent en Afrique qui se distingue par son leadership dans la prise de décision en faveur du continent. Il est signataire des conventions internationales sur la protection de l'environnement, les droits de l'homme, le commerce, les droits d'auteur, le droit du travail, etc.
- ✓ Il est la deuxième économie de la zone UEMOA et quatrième de l'espace CEDEAO derrière le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire.
- ✓ Il sert également de pont important vers les principaux marchés d'exportation en Europe, en Asie et dans les Amériques. Les indicateurs économiques sont en constante amélioration depuis plusieurs années.

LE SÉNÉGAL, DES RÉFORMES INNOVANTES, DES MESURES INCITATIVES



Le gouvernement du Sénégal procède, depuis 2013, à la mise en œuvre du Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC). Ces réformes ont permis de mettre sur pied **52 mesures** incitatives et innovantes. Celles-ci ont propulsé le Sénégal parmi les pays réformateurs régulièrement cités dans les différents classements internationaux sur l'attractivité, la bonne gouvernance et la compétitivité.

La dynamique de progrès du Sénégal est reconnue et est régulièrement citée en exemple dans l'amélioration du climat des affaires par les notations internationales.

En effet, Héritage Foundation (Indice de liberté économique) a classé le Sénégal dans le **TOP 5 africain** des pays sûrs pour les investissements. Le pays continue également à se maintenir dans le **TOP 10** du classement Mo Ibrahim (Gouvernance démocratique et économique) et de la notation sur la compétitivité du Forum de Davos.

Par ailleurs, pour garantir la protection des investissements internationaux, le Sénégal a signé plusieurs Accords de Protection et de Promotion des Investissements (APPI) avec plusieurs dizaines de pays partenaires à travers le monde. Ces accords renforcent la sécurité juridique des investissements.

Les procédures pour mettre en place une entreprise et développer ses activités ont été simplifiées et sécurisées, prouvant largement que le Sénégal est résolument engagé à améliorer le climat des affaires pour promouvoir l'investissement privé et favoriser une croissance forte portée par le secteur privé. Elles consistent à :





LE SÉNÉGAL, UN CADRE JURIDIQUE ET FISCAL INCITATIF

En vue de rendre le cadre juridique plus incitatif pour les investisseurs, le Sénégal a adopté un nouveau code des investissements. Celui-ci met en avant des mesures spécifiques pour stimuler l'investissement. Les incitations à l'investissement comprennent :

Des exemptions de droits de douane (sur 03 ans) ;

Une suspension de la TVA (sur 03 ans) ;

Des crédits d'impôt de 40% pour l'investissement admissible et déductibles dans les 05 ans ;

Un statut de société d'exportation gratuit pour les entreprises de l'agriculture, de l'industrie et des télécommunications tirant au moins 8% de leur chiffre d'affaires de l'exportation.



CEDEAO : UN MARCHÉ DE 400 MILLIONS DE CONSOMMATEURS

Le Sénégal est membre de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), une organisation régionale qui regroupe huit (08) pays francophones.

La population de l'espace UEMOA est estimée à **112 millions d'habitants** et représente un marché de **90 millions** de consommateurs.

Le Sénégal est aussi membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), une organisation régionale de **15 pays membres**. Pour une population de trois cent soixante (**360 millions d'habitants**), la CEDEAO représente un marché de près de quatre cent millions (**400 000 000**) de consommateurs.



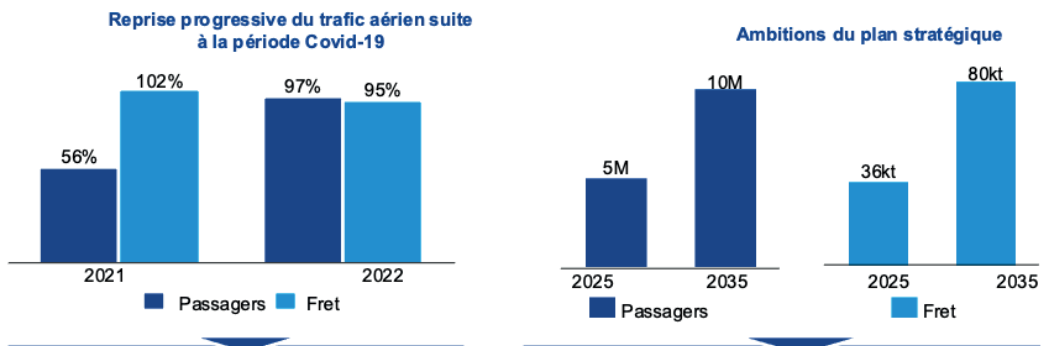
AIBD, UN AÉROPORT MODERNE ET DYNAMIQUE



Désigné meilleur aéroport d'Afrique pour la qualité de ses services dans plusieurs catégories par le Conseil International des Aéroports (ACI) au mois de mars 2023, l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) offre ce qu'il y a de meilleur en matière de standards aéroportuaires de classe mondiale. Réalisé suivant un concept modulaire, il dispose actuellement d'une capacité de traitement de **trois millions (3 000 000) de passagers en 2022** et prévoit une projection à **vingt millions (20 000 000)** dans sa dernière phase ; ce qui en fait un pôle de mobilité régional et international.

La superficie de l'aéroport s'étend sur **4500 m2**. Cette réserve foncière offre de grandes possibilités de développement des infrastructures aéronautiques tel que prévu au fur et à mesure de l'évolution du trafic et des infrastructures extra-aéronautiques répondant au besoin de développement, en cohérence avec l'option de l'Etat du Sénégal d'en faire un pôle de développement économique.





Données LAS : Trafic par Compagnie juin 2022

Source : statistiques internes AIBD SA Rapport sur les statistiques de 2021, Pôle statistiques et suivi de la performance

AIBD, UN TRAFIC EN CONSTANTE ÉVOLUTION

L'Aéroport International Blaise DIAGNE est fréquenté par trente **(30) compagnies aériennes**, dont Air Sénégal (pavillon national avec **19 destinations**), Air France, Delta Airlines, Royal Air Maroc, Emirates, IBERIA, TURKISH et plusieurs compagnies africaines desservant **45 destinations** vers l'Afrique, l'Europe, le Moyen Orient et les États-Unis.

L'année **2022** a été marquée par une forte hausse du trafic passagers de **42% par rapport à 2021 avec plus de 2.600.000 passagers transportés, dépassant le volume de 2019 de 6% après une croissance annuelle de 68% en 2021** et traduisant une augmentation de la demande dans un contexte économique favorable.

La répartition par zone géographique des destinations et provenances des passagers donne **48,16% pour l'Afrique (dont 5,40% pour les vols locaux du Sénégal), 44,08% pour l'Europe, 4,66% pour l'Amérique du Nord et 3,11% pour l'Asie**. En matière de fret, AIBD a enregistré **34.512 tonnes en 2022**.

AIBD, NID D'OPPORTUNITÉS

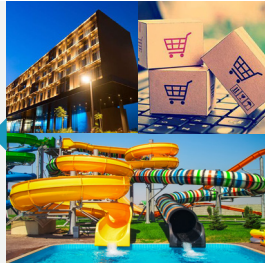
Pour exploiter les opportunités qui se présentent dans le domaine de l'hôtellerie, de l'industrie, de l'immobilier, de l'artisanat, de la logistique et améliorer l'offre aux compagnies aériennes et aux passagers, AIBD SA a décidé de s'appuyer sur son potentiel foncier afin de développer des infrastructures extra-aéronautiques.

AIBD SA fait de l'Aéroport International Blaise Diagne et des **13 aéroports régionaux**, qui sont sous sa responsabilité, des espaces propices à l'investissement privé en mettant à contribution l'assiette foncière en vue de créer autour de ces plateformes de véritables pôles d'opportunités économiques.

AIBD, DES SECTEURS PORTEURS

✓ Services et loisirs

- Hôtellerie
- Commerce
- Services aux entreprises
- Bureaux
- Complexes sportifs
- Complexe de loisirs



✓ Industrie de support

- Agroalimentaire
- Automobile
- Pharmaceutique
- Médicale

✓ Industrie aéronautique

- Câblage aéronautique
- Production et assemblage des structures aéronautiques
- Traitement de surface
- Espace pour services et industries aéronautiques



✓ Logistique

- Stockage
- Entrepôt
- Conditionnement
- Emballage
- Zone tampon de stockage

INVESTIR À AIBD, TROIS TYPES DE PARTENARIATS



AIBD SA a défini des modalités et types d'investissements pour offrir une plus large palette aux porteurs de projet :

- ✓ Concession du foncier moyennant des redevances ;
- ✓ Partenariat Public-Privé ;
- ✓ Co-Développement.

INVESTIR À AIBD, CINQ ÉTAPES CLÉS

Les porteurs de projets, qui souhaitent investir sur les plateformes de AIBD SA, doivent remplir au moins cinq (05) conditions :



- ✓ Présentation d'une manifestation d'intérêt ;
- ✓ Présentation du projet devant le Comité Directeur Commercial de AIBD SA ;
- ✓ Validation du Projet par le Conseil d'Administration de AIBD SA ;
- ✓ Signature d'un MOU ;
- ✓ Signature d'un bail à construction.

SÉNÉGAL

HUB AÉRIEN 2035



4 PILIERS ET 15 PROJETS PHARES



Renforcement de la sécurité
et de la sûreté de l'aéroport



Création d'un Centre
d'Expertise Médicale du
Personnel Aéronautique
(CEMPA)



Extension de l'aérogare
passagers



Construction d'un Centre
de Maintenance Aéronautique (MRO)



Développement d'une activité de conseil
pour le suivi et le contrôle des grands projets
aéroportuaires à l'étranger



Création d'une Académie
Internationale des Métiers
de l'Aviation Civile (AIMAC)



Extension capacité de
stockage JET



Implantation
d'une centrale solaire
de 10 MW



Développement de l'activité
hôtelière et industrielle
de l'Aéroville



Sécurisation du
périmètre foncier



Développement d'un
deuxième hangar fret



Développement d'infrastructures
hélicoportuaires



Gestion, Rénovation et
Développement des aéroports régionaux



Mise en place d'équipements modernes et
digitaux et création d'une marketplace
(Hub Connect)



Mise en place d'un réseau de navettes
pour le transport de l'ensemble
des employés de l'aéroport



I
GÉNÉRATION DE
TRAFIC



II
EXPÉRIENCE
VOYAGEUR



IV
DIVERSIFICATION ET
RAYONNEMENT DE L'AIBD



III
ACCÈS ET
CONNECTIVITÉ

LES 5 PROJETS EN COURS

• Aéroville, pôle économique autour de l'aéroport

L'Aéroville sera érigée, dans sa première phase, sur près de **200 hectares**. L'objectif est de créer un développement urbain moderne qui consiste à réaliser et à exploiter des infrastructures extra-aéronautiques autour des aéroports en co-développement avec des investisseurs privés de secteurs économiques variés. Le plan d'aménagement urbain de l'Aéroville de Diass est en cours d'élaboration et AIBD SA met à contribution le levier foncier de l'aéroport. Un modèle de pôles-services autour des aéroports régionaux est en cours de développement. Il intègre des établissements hôteliers de « *marque AIBD* » pour offrir un service d'hébergement aux passagers et aux touristes mais aussi de centres d'affaires pour accompagner l'animation économique des régions.



• Programme de Reconstruction des Aéroports du Sénégal (PRAS)

Exécuté en deux phases, le PRAS permettra de mettre aux normes l'ensemble des plateformes aéroportuaires. Il implique la construction et l'aménagement d'infrastructures aéroportuaires destinées à en faire des plateformes de référence dotées d'équipements d'aide à la navigation de dernière génération. Avec l'Aéroport International Blaise Diagne et un réseau de **13 aéroports régionaux**, le Sénégal deviendra un important nœud aérien de l'Afrique de l'Ouest et contribuera à l'attractivité de la destination Sénégal. Le **PRAS1** concerne la réhabilitation de **cinq (05) aéroports** : **Saint-Louis, Ourossogui-Matam, Ziguinchor, Tambacounda et Kédougou**. **Huit autres aéroports** seront réhabilités dans le cadre du **PRAS 2** : **Kolda, Sédhiou, Cap-Skiring, Linguère, Podor, Kaolack, Bakel, Simenti**.



- **Centre de Maintenance Aéronautique (MRO)**

Le Centre de Maintenance Aéronautique est conçu pour offrir différents types de maintenance. Il permettra de disposer d'infrastructures nécessaires et dimensionnées pour répondre aux besoins de la compagnie Air Sénégal et des compagnies étrangères. A date, le site est isolé de la zone de sûreté aéroportuaire et les travaux d'installation du chantier sont achevés. Le MRO a pour ambition d'être un centre reconnu mondialement en **2035** et de créer **300 emplois directs** à terme.



- **Centre d'Expertise Médicale du Personnel Aéronautique (CEMPA)**



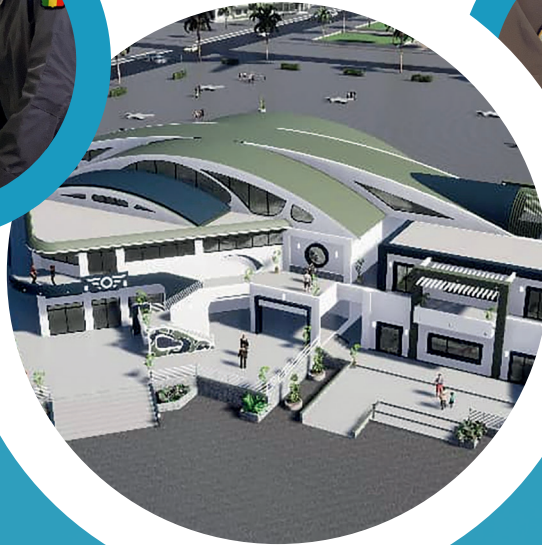
Le CEMPA est une plateforme de référence destinée à la prise en charge médicale du personnel aéronautique (personnel navigant, commercial et militaire) de la sous-région. Le rééquipement du centre actuel est en cours pour améliorer le service en attendant la construction du nouveau centre dans l'enceinte de l'Hôpital militaire de Ouakam.



- **Académie Internationale des Métiers de l'Aviation Civile (AIMAC)**

La création de l'Académie Internationale des Métiers de l'Aviation Civile (AIMAC) par AIBD SA, en collaboration avec l'Ecole de l'Armée de l'Air, vise à mettre en place une académie internationale d'excellence ouverte aux civils et au continent africain. Le projet est exécuté en **deux phases** : la première phase consiste à la **mise aux normes des infrastructures aéroportuaires de la base aérienne de Thiès et le lancement des formations en partenariat avec l'Armée de l'Air sur le site de Thiès. La formation d'une première cohorte de 12 élèves pilotes et 30 techniciens de maintenance pour le compte d'Air Sénégal a débuté en mai 2022.**

Pour cette première phase, les travaux de réhabilitation de la piste, du taxiway et du parking avion sont achevés. La deuxième phase comprend : l'aménagement sur une surface de 20 hectares d'un campus social, d'une académie et d'un hangar aéronaves à Diass.





www.aibd.sn



aeropordias